

LES HYPER-PRATIQUES

Feuillet informatif sur des pratiques novatrices et exemplaires

Numéro 2 - Mars 2016

NICHD

Protocole du National Institute of Child Health and Human Development

Développé par Michael E. Lamb et ses collègues, traduit par Mireille Cyr, chercheure et professeure au département de psychologie de l'Université de Montréal.

Ce feuillet informatif présente une description du protocole NICHD et expose les faits saillants émergents de l'évaluation de la version québécoise du protocole.

DESCRIPTION DU PROTOCOLE

Le protocole du National Institute of Child Health and Human Development (NICHD) a été développé par Michael E. Lamb et ses collègues (1996, 2008) pour traduire les recommandations de la recherche en des **étapes opérationnelles pour interviewer les enfants, âgés entre 4 et 12 ans**, que l'on soupçonne **victimes d'agression sexuelle**. Celui-ci peut toutefois être utilisé pour toute rencontre avec un enfant qui a vécu d'autres formes de maltraitance (sévices, témoin de violence conjugale) ou qui a été témoin d'un crime. **Destiné aux policiers et aux intervenants sociaux**, le protocole NICHD est une entrevue structurée qui définit à la fois les différentes activités et étapes à réaliser avec l'enfant ainsi que les questions à demander.

Le protocole comprend **trois grandes étapes**. La **partie prédeclarative** sert à préparer l'enfant en créant un lien de confiance, en lui expliquant les règles de communication et en lui faisant faire une pratique au sujet d'un souvenir récent pour lequel il sera interrogé avec des questions ouvertes. La **phase déclarative** est introduite par une série de questions ouvertes afin d'obtenir l'allégation de mauvais traitement pour lequel l'enfant est rencontré. Dès qu'une révélation est faite de la part de l'enfant, celle-ci sera examinée dans son entier à l'aide de questions ouvertes appelées invitations, de quelques questions directives (où, quand, quoi, comment, etc.) et seulement si nécessaire à la toute fin, de questions spécifiques (est-ce que..). Après avoir vérifié avec qui l'enfant en a parlé, l'**étape de clôture** permet de vérifier si l'enfant a autre chose à dire et de le remercier pour le travail accompli.

Objectifs du protocole

L'objectif visé par l'utilisation du protocole NICHD est de **diminuer la suggestibilité des intervieweurs** et d'adapter leurs questions en fonction des capacités des enfants et d'aider ceux-ci à fournir un récit plus riche et plus détaillé tout en étant exact. Ainsi, l'utilisation du protocole aide les intervieweurs à poser plus des questions ouvertes pour **obtenir un maximum de détails de la part des enfants**. En effet, les recherches ont démontré que les questions spécifiques ou fermées (est-ce que...) sont souvent mal utilisées ou comprises par les jeunes enfants rendant leurs réponses inexactes. Les questions ouvertes, qui visent la mémoire de rappel, sont reconnues pour donner plus de détails et surtout, des détails exacts. Le protocole **NICHD** a donc été **élaboré sur la base des connaissances empiriques** développées au cours des 20 dernières années sur la mémoire des enfants et leur suggestibilité.

Avantages d'appliquer ce protocole

Ce protocole permet aux intervieweurs d'augmenter la proportion de questions ouvertes qu'ils utilisent et de diminuer par conséquent la quantité de questions spécifiques ou suggestives composant leur entrevue. Il permet de **recueillir un plus grand nombre de détails à l'aide de questions ouvertes**, garantissant ainsi une plus grande exactitude du récit de l'enfant. Le protocole est un outil sécurisant pour les



Pour plus d'informations, consulter le site web:
<http://nichdprotocol.com/>

nouveaux intervieweurs, puisqu'il prescrit la conduite à suivre. En recueillant plus de détails auprès de l'enfant, le protocole facilite l'enquête policière et incite les procureurs à poser des mises en accusation, le **témoignage des enfants étant plus crédible**. Bien que ce protocole a été conçu pour les enfants âgés de quatre à 12 ans, il peut toutefois être appliqué avec certains enfants âgés de trois ans et son adaptation pour les adolescents est facile à faire. Comme il s'appuie sur la mémoire de récit rappel, les principes guidant ce protocole sont tout à fait indiqués pour être utilisés auprès des adolescents ou des adultes. Ainsi, les habiletés acquises avec l'utilisation du protocole NICHHD sont généralisables à d'autres contextes d'enquête ou une victime doit être rencontrée.

FAITS SAILLANTS DES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION

Des recherches conduites dans au moins quatre pays différents, dont le Québec, ont démontré que l'utilisation du protocole NICHHD augmente la proportion de questions ouvertes chez l'intervieweur et la quantité d'informations de la part des enfants. Bien que le protocole soit très structuré et que les questions et le déroulement soient écrits, les recherches ont montré que sa maîtrise **requiert une semaine de formation** où sont revues les connaissances portant sur la mémoire, la suggestibilité, le langage et le développement des enfants. La structure et les étapes du protocole sont également expliquées et des mises en pratique permettent aux intervenants de se familiariser et d'acquérir un plus vaste répertoire de questions ouvertes pour mener leurs entrevues. Les recherches ont également démontré que la conduite d'entrevue auprès des enfants est une tâche complexe et bien que l'utilisation du protocole du NICHHD permette d'augmenter les compétences des intervieweurs, des **sessions de suivi post-formation sont requises** pour permettre le maintien et la consolidation de ces habiletés. L'utilisation du protocole a également un impact sur le processus judiciaire, des études ayant démontré que les **entrevues NICHHD sont plus facilement identifiées comme crédibles et mènent à plus de mises en accusation**. Les types de question ouverte ou spécifique et leur effet selon l'âge des enfants ont aussi permis des recommandations pour guider leur utilisation. Les études ont aussi démontré l'importance de l'étape prédeclarative sur la collaboration de l'enfant dans la suite de l'entrevue et sur la quantité de détails et a permis des recommandations sur sa durée.

Perspectives futures

Les nombreuses recherches sur le protocole NICHHD ont permis d'améliorer la première version qui a été diffusée. Ainsi, une version révisée, qui **améliore les comportements de soutien non suggestif de la part des intervieweurs**, permet aussi **d'obtenir un taux de dévoilement plus élevé**. Comme les jeunes enfants ont moins tendance à révéler les mauvais traitements qu'ils subissent, d'autres études sont nécessaires pour **identifier des outils non suggestifs** (par ex., dessin, utiliser le corps) qui pourraient être utilisés conjointement avec le protocole NICHHD pour aider ces enfants. Mieux comprendre les caractéristiques des enfants qui révèlent et ceux qui font des récits plus complets sont aussi des avenues de recherche prometteuses.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Consulter le site web <http://nichdprotocol.com> où le protocole NICHHD disponible en plusieurs langues, le matériel de formation, incluant des vidéos, ainsi qu'une bibliographie pertinente d'articles et de livre sur le sujet sont accessibles. Consulter également l'ouvrage de Mireille Cyr intitulé *Recueillir la parole de l'enfant témoin victime : De la théorie à la pratique*, publié aux éditions Dunod.

RÉFÉRENCES

- Cyr, M. (2014). *Recueillir la parole de l'enfant témoin ou victime: De la théorie à la pratique*. Paris, FR: Dunod éditeurs. 228 pages.
- Cyr, M., & Dion, J. (2006). Quand des guides d'entrevue servent à protéger la mémoire des enfants: L'exemple du protocole NICHHD. *Revue québécoise de psychologie*, 27(3), 157-175.
- Cyr, M., Dion, J., Hershkowitz, I., & Lamb, M. (2013). L'audition de mineurs témoins ou victimes: L'efficacité du protocole du NICHHD. *Revue Internationale de Criminologie et de police technique et scientifique*, LXVI(2), 223-238.
- Cyr, M., Trotier Sylvain, K., & Lewy, J. (2011). L'entrevue d'enquête avec des enfants: Défis et solutions. Dans M. Hébert, M. Cyr, & M. Tourigny (dir.), *L'agression sexuelle envers les enfants, Tome 1* (pp. 51-96). Québec, QC: Presses de l'Université du Québec.
- Lamb, M. E., Hershkowitz, I., Orbach, Y., & Esplin, P. W. (2008). *Tell me what happened: Structured investigative interviews of child victims and witnesses*. Hoboken, NJ: John Wiley & Sons Inc.



Pour contacter la responsable : Mireille Cyr, Ph.D., professeure-chercheure, Département de psychologie, Université de Montréal. mireille.cyr@umontreal.ca

Pour citer ce document: Cyr, M. (2016, mars). *Les hyper-pratiques #2: NICHHD - Protocole du National Institute of Child Health and Human Development*. Équipe de recherche Violence sexuelle et santé (FRQ-SC #187954), UQAM, Montréal (QC).

Avec la collaboration de: Mélanie St Hilaire et Manon Robichaud, professionnelles de recherche

Ce feuillet informatif a été réalisé dans le cadre des travaux de l'Équipe Violence Sexuelle et Santé (ÉVISSA) financée par les Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQ-SC #187954).